

Financement de l'économie

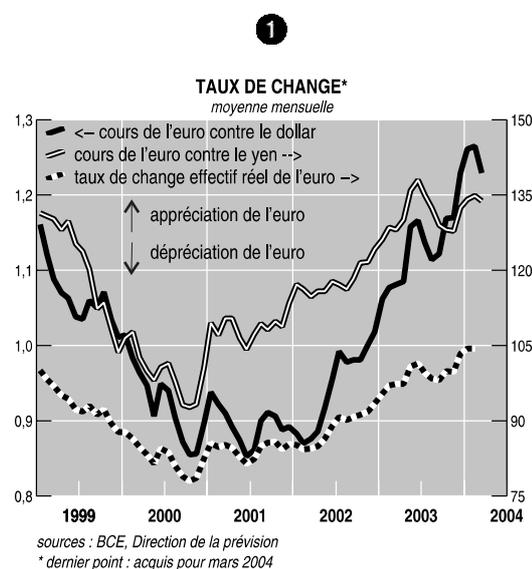
Entre décembre 2003 et février 2004, l'euro est passé de 1,23 à 1,27 dollar. Un repli est intervenu début mars. Par ailleurs, sur la période à venir, un soutien du dollar par les autorités monétaires asiatiques, voire européennes, pourrait atténuer la pression à la hausse de l'euro par rapport au dollar. Aux États-Unis, les évolutions de change, favorables à la reprise, ont vu leurs effets amplifiés par le maintien de taux directeurs très faibles par la réserve fédérale (Fed). Dans la zone euro, malgré l'appréciation du taux de change effectif de l'euro, la détente des taux de marché à long terme a bénéficié à l'activité économique, en facilitant la reprise des crédits bancaires. En France, les crédits à l'équipement des sociétés non financières ont ainsi connu une forte progression.

Les interventions, notamment des banques asiatiques, freinent la dépréciation du dollar

Jusqu'en février, l'euro a continué de s'apprécier face au dollar, passant de 1,23\$ en décembre 2003 à 1,27\$ en février 2004 (cf. graphique 1). Cette évolution peut sans doute être reliée à l'ampleur des « déficits jumeaux » (public et extérieur) américains depuis début 2002. À l'inverse, l'appréciation du yen face au dollar, entamée en août 2003, ne s'est prolongée qu'avec un rythme ralenti. Après être passé de 118 yens en août 2003 à 108 yens en octobre 2003, le dollar s'est stabilisé autour de 106 yens entre janvier et février 2004. Cette stabilisation du yen contre le dollar s'explique principalement par les interventions massives de la Banque du Japon sur le marché des changes afin de limiter la progression du cours de sa monnaie.

Début mars, un repli de l'euro est intervenu. Toutefois, sur la période à venir, les difficultés croissantes de financement du déficit courant américain pourraient entraîner une poursuite de la dépréciation du dollar face à l'euro. En effet, l'afflux de capitaux privés vers les États-Unis est découragé par un différentiel de rendement défavorable par rapport à la zone euro et par les anticipations de la poursuite de la dépréciation du change.

Cependant, le soutien massif du dollar par les banques centrales, notamment par celle du Japon et celle de Chine, voire éventuellement par la Banque centrale européenne (BCE), freinerait la dépréciation du dollar à court terme. D'une part, le déficit de



la balance des opérations courantes des États-Unis est de manière croissante financé par les interventions des banques centrales asiatiques (par exemple les achats de bons du Trésor américain par la Banque du Japon). D'autre part, les interventions des banques centrales ont un impact important sur le cours du dollar, contribuant à le stabiliser. Sur la période récente, les variations du dollar sont en effet significativement liées aux interventions de la Banque du Japon (cf. encadré). En outre, en dépit de la dernière réunion du G7 le 7 février à Boca Raton, appelant à une « flexibilité » accrue des autres monnaies par rapport au dollar afin de laisser jouer l'ajustement des déséquilibres extérieurs par les forces de marché, la Banque centrale de Chine a confirmé la poursuite de sa politique de « peg » (taux de change fixe avec une marge de fluctuation de 3%) vis-à-vis du dollar. Enfin, la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas exclu d'éventuelles interventions de sa part face à « l'excessive volatilité » et aux « mouvements désordonnés » constatée sur le marché des changes, suggestion reprise par les grandes banques centrales et gouvernements membres du G7 à Boca Raton.

Des hausses de taux monétaires sont écartées à court terme, ce qui favorise ainsi la détente des taux longs

Aux États-Unis, la réserve fédérale (Fed) maintient son taux d'intérêt directeur au niveau historiquement bas de 1% depuis juin 2003 (cf. graphique 2).

La probabilité d'un relèvement à moyen terme de son taux directeur s'est cependant légèrement accrue. En effet, la Fed n'affirme plus, depuis la réunion de son comité du 28 janvier 2004, qu'elle conservera son taux directeur inchangé « pour une période de temps considérable ». Elle considère désormais qu'elle peut encore être « patiente » avant de procéder à une hausse. À cet égard, le gouverneur de la Fed, Alan Greenspan, a précisé à plusieurs reprises devant le Congrès en février que les taux pourraient être maintenus à un niveau bas tant que l'inflation resterait faible et les capacités de production largement inutilisées.

Cependant, pour les trimestres à venir, le marché à terme américain retrace des anticipations de remontée des taux courts.

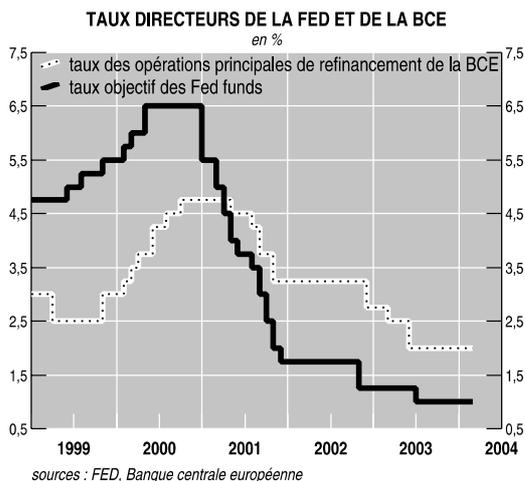
Outre l'influence des anticipations au sujet de l'évolution du taux directeur de la Fed, les variations des taux longs américains publics dépendent également des perspectives relatives au déficit budgétaire ainsi que des variations de la demande de titres publics.

La forte augmentation de cette dernière, de la part notamment de banques centrales asiatiques, a favorisé une dégrèvement des taux longs qui, après avoir connu un plafond haut à 4,3% d'août à novembre 2003, sont revenus à 4,1% en février 2004.

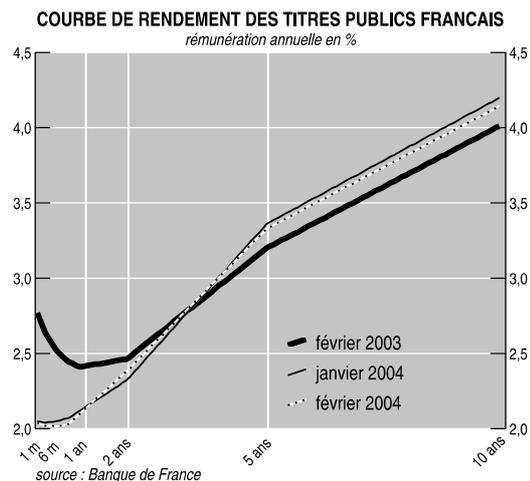
En zone euro, l'absence de tensions inflationnistes liée à l'aspect graduel de la reprise économique et à l'appréciation de l'euro face au dollar permettrait à la BCE de maintenir son taux directeur à un niveau bas de 2%. Les anticipations d'inflation retracées dans les marchés sont en effet proches de l'objectif que la BCE s'est fixé (cf. graphique 4).

En outre, une hausse des taux n'est pas anticipée avant le troisième trimestre de 2004. Les anticipations de stabilité des taux courts européens ont entraîné une baisse du rendement des emprunts publics européens à dix ans, qui reviennent de 4,4% en novembre 2003 à 4,2% en février 2004.

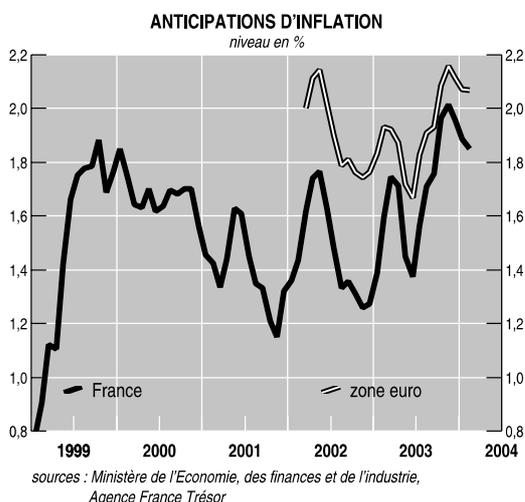
2



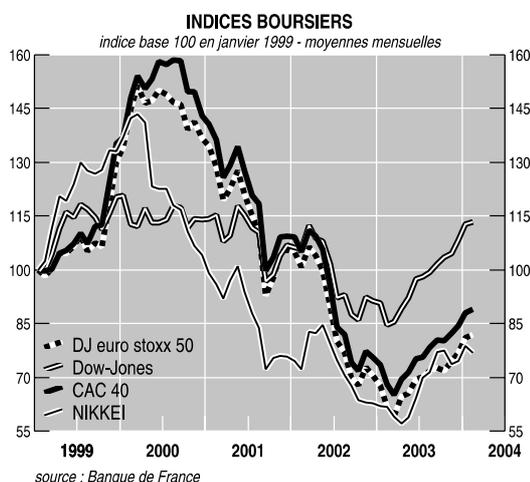
3



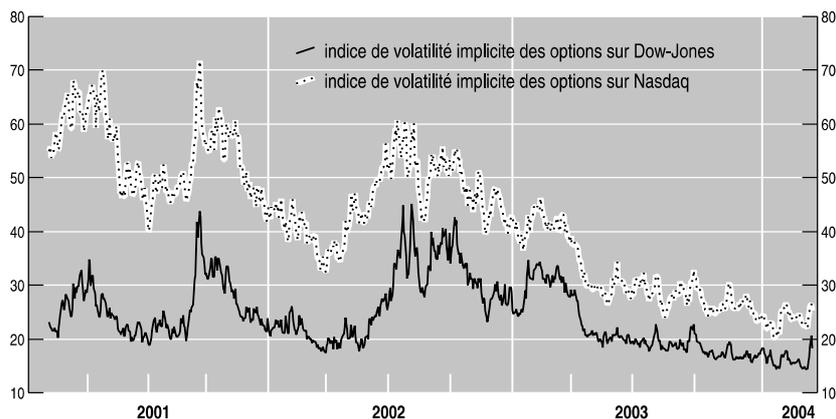
4



5



INDICES DE VOLATILITE ANTICIPEE A UN MOIS



source : Chicago Board of Exchange

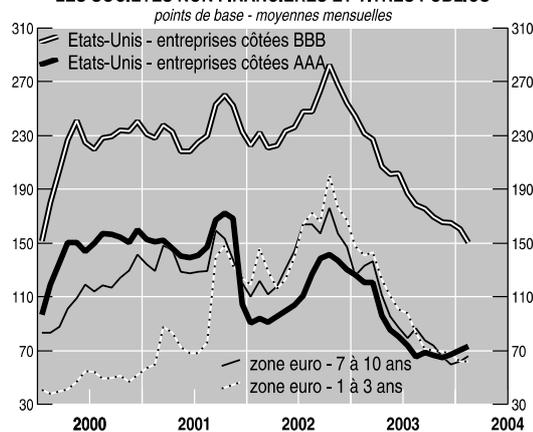
Les conditions de financement de marché continuent d'évoluer favorablement, contrebalançant l'effet restrictif sur l'économie de l'appréciation passée de l'euro

Les conditions de financement sur les marchés d'actifs financiers ont poursuivi leur amélioration. Sur un an, les bourses ont progressé depuis le retournement de mars 2003. Ainsi, entre mars 2003 et février 2004, le Dow-Jones a progressé de 32%, le Nikkei de 33%, le DJ euro stoxx 50 de 37% et le CAC 40 de 35% (cf. graphique 5). Ces hausses ont largement traduit la publication de résultats de sociétés meilleurs que prévus. Cependant, les bourses américaines et européennes sont revenues à la mi-mars à leur niveau de début d'année, pâtissant sans doute d'une résurgence d'inquiétudes suite aux attentats de Madrid. Ces derniers ont ainsi provoqué une remontée de la volatilité anticipée (cf. graphique 6).

En matière de financement sur les marchés obligataires, les sociétés américaines et européennes ont bénéficié d'une baisse de leurs primes de risques (cf. graphique 7). Dans la zone euro les entreprises ont connu une stabilisation des spreads⁽¹⁾ sur les financements à long terme à un niveau faible (66 points de base en février 2004) et une diminution des spreads à court terme, revenant de 68 points de base en décembre 2003 à 62 points de base en février 2004.

L'évolution en matière de crédits bancaires est également très favorable. Les taux de crédit aux ménages et aux sociétés non financières se sont stabilisés ou ont diminué. Ainsi, en France le coût des prêts à la consommation des ménages a diminué de près de 60 points de base entre novembre 2003 et janvier 2004 tandis que celui des prêts aux sociétés se stabilisait à un niveau bas (4%). Cependant, les banques de la zone euro prévoient un léger durcissement de leurs conditions d'octroi de crédit au cours du premier trimestre de 2004 pour les crédits aux grandes entreprises, les crédits à long terme aux entreprises

ECART DE TAUX ENTRE OBLIGATIONS EMISES PAR LES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES ET TITRES PUBLICS



sources : Banque de France, Department of Treasury, Moody's Investment

et l'ensemble des crédits aux ménages. En revanche, les petites et moyennes entreprises et les financements courts devraient bénéficier de conditions plus favorables. Ce durcissement partiel, s'il peut s'expliquer pour les ménages par une perception plus défavorable de leur solvabilité, pourrait être dû, pour les entreprises, à la reprise de leur demande de crédit, en lien avec la relance de l'investissement.

Le crédit aux entreprises connaît une reprise marquée en France

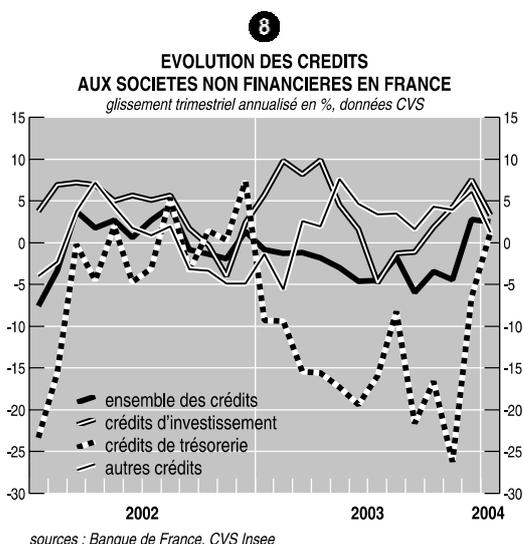
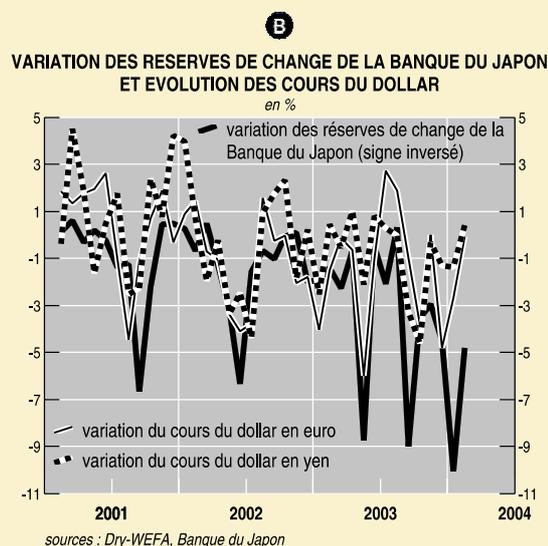
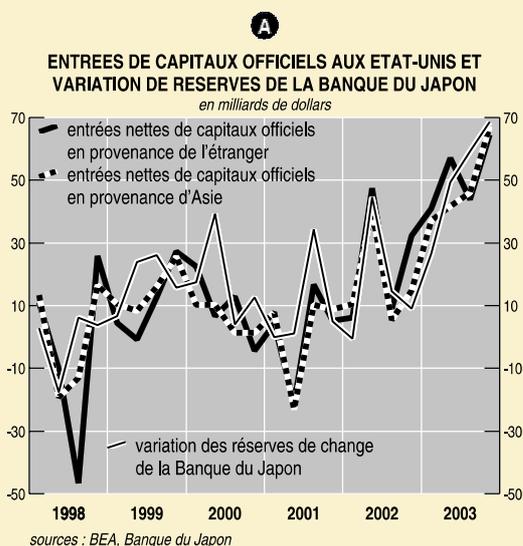
Le redémarrage de l'activité et l'amélioration des conditions de financement de marché entraînent une reprise des crédits bancaires au secteur privé dans la zone euro et tout particulièrement, en France, des

(1) Le spread est une mesure de la prime de risque supportée par les sociétés privées, égal à l'écart entre le rendement des titres de dettes émis par les sociétés non financières et celui des titres d'État « sans risque ».

ENCADRÉ : COURS DU DOLLAR ET INTERVENTIONS DE LA BANQUE DU JAPON

Sur la période récente, l'essentiel des entrées de capitaux officiels aux États-Unis, qui occupent une place croissante dans le financement du déficit courant américain, est en provenance d'Asie. Les montants d'entrées de capitaux connaissent des variations en montant absolu comparables à celles des réserves de change de la Banque du Japon.

En outre, on constate que les variations du dollar sont significativement liées aux interventions de la Banque du Japon (approximées par la variation des réserves officielles de change). La Banque du Japon semble donc occuper une place décisive dans l'évolution du cours du dollar par le biais de ses interventions massives sur le marché des changes. ■



crédits aux entreprises. Dans la zone euro, les crédits au secteur privé progressent de 4,5% en janvier 2004 en glissement trimestriel annualisé.

En France, les crédits aux ménages conservent un rythme de croissance soutenu, de 11,6% pour les crédits à l'habitat et de 4,5% pour les crédits à la

consommation, en janvier 2004. Mais ce sont surtout les crédits aux sociétés non financières qui progressent, passant de -4,4% en novembre 2003 à +2,5% en janvier 2004 (cf. graphique 8). Toutes les catégories de crédits aux entreprises bénéficient de cette amélioration, les crédits à l'investissement connaissant une reprise particulièrement marquée : ces derniers ont cru de 3,3% en janvier 2004 après +1,9% en novembre 2003, alors qu'ils avaient été en régression permanente au cours du deuxième trimestre de 2003. Cette reprise des crédits à l'investissement a probablement été favorisée par la stabilisation de l'endettement des sociétés à un niveau un peu supérieur à 70% du PIB. Globalement, l'endettement intérieur total progresse de +5,1% en janvier 2004 après +4,1% en novembre 2003. Cette hausse significative de l'ensemble des financements, de crédit et de marché, accordés aux agents non financiers français provient en totalité des entreprises, dont l'EIT passe de -4,0% en novembre 2003 à +2,3% en janvier 2004.

Au total, en dépit de l'appréciation de l'euro face au dollar, la reprise économique serait favorisée par l'existence de conditions de financement de marché très favorables, notamment en matière de crédit aux sociétés. ■

Éléments du compte des administrations publiques

L'atonie de l'activité a contribué au creusement du déficit des administrations publiques en 2003. Celui-ci s'élève à 63,2 milliards d'euros et représente 4,1% du PIB contre 3,2% en 2002.

Après trois années consécutives de baisse, le poids des prélèvements obligatoires est quasiment resté stable en 2003. Ainsi, il représente 43,9% du PIB contre 43,8% en 2002.

En 2003, la croissance des dépenses a ralenti à +3,9%. La progression de 3,1% des rémunérations a été en repli par rapport à 2002 (+5,2%). En revanche, les prestations en espèces ainsi que les remboursements de sécurité sociale sont demeurés en 2003 sur des taux de croissance élevés. L'investissement a repris : il a progressé de 6,8% après 1,7% en 2002. Il a été tiré par la croissance des investissements des administrations publiques locales, qui a représenté environ 70% de l'investissement total. Les intérêts versés ont été moindres qu'en 2002 (-1,7%) en raison notamment de la baisse des taux d'intérêt.

S'agissant des recettes, elles ont progressé de 2,4% en 2003 après 2,8% en 2002. Les cotisations sociales ont progressé à un rythme proche de celui des an-

nées antérieures (+3,8% après +3,9% en 2002). La hausse de certains taux de cotisation (Unédic en particulier) a en partie compensé un moindre dynamisme de la masse salariale.

La progression des recettes fiscales des administrations publiques a repris en 2003 : elles ont augmenté de 1,3% après une baisse de 0,1% en 2002. Les recettes des impôts sur la production et l'importation continuent d'augmenter en 2003 sur un rythme plus faible qu'en 2002 (+2,2% en 2003 après +2,9% en 2002). La reprise des recettes fiscales s'explique essentiellement par la moindre baisse des recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine.

Les recettes fiscales accéléreraient au premier semestre de 2004 à +1,9% en glissement semestriel, pour des raisons de calendrier de recouvrement de l'impôt, sans présager de l'effet de baisse en année pleine : la baisse de l'impôt de 2004 a des effets répartis sur tous les trimestres de l'année alors que celle de 2003 avait des effets concentrés en fin d'année. Les cotisations sociales progresseraient quant à elles de 1,1%.

DÉPENSES ET RECETTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

| | Milliards d'euros | | Évolutions en % | |
|---|-------------------|--------------|-----------------|---|
| | 2002 | 2003 | 2003 / 2002 | 1 ^{er} S. 2004 / 2 nd S. 2003 |
| Dépenses de fonctionnement | 298,7 | 309,0 | +3,4 | - |
| dont : - consommations intermédiaires | 82,6 | 86,1 | +4,2 | - |
| - rémunérations * | 209,5 | 216,0 | +3,1 | - |
| Intérêts | 48,1 | 47,3 | -1,7 | - |
| Prestations sociales en espèces | 274,8 | 286,1 | +4,1 | - |
| Remboursements de Sécurité Sociale | 61,3 | 65,8 | +7,3 | - |
| Autres transferts et subventions | 86,6 | 89,4 | + 3,2 | - |
| Acquisitions nettes d'actifs non financiers | 48,9 | 52,7 | +7,8 | - |
| dont : - Investissement | 47,1 | 50,3 | +6,8 | - |
| Total des dépenses | 818,4 | 850,4 | +3,9 | - |
| Ventes et autres recettes de production | 55,7 | 58,1 | +4,3 | - |
| Revenus de la propriété | 10,1 | 9,0 | -10,9 | - |
| Impôts | 412,7 | 418,1 | +1,3 | 1,9 |
| dont : - impôts sur les produits et la production | 230,0 | 235,0 | +2,2 | 2,3 |
| - impôts courants sur le revenu et le patrimoine | 176,0 | 174,1 | -1,1 | 1,0 |
| Cotisations sociales effectives | 248,4 | 257,8 | +3,8 | - |
| Autres recettes* | 41,7 | 43,8 | +5,0 | - |
| Total des recettes | 768,6 | 786,9 | +2,4 | - |
| Besoin de financement | -49,8 | -63,4 | +27,5 | - |

■ Prévission

Source : Insee, Direction générale de la comptabilité publique, Direction de la prévision

* dont cotisations sociales imputées.

L'augmentation des recettes de tous les impôts sur la production et les importations se poursuit sur un rythme amoindri en 2003

L'augmentation des recettes sur la production est d'abord due aux impôts spécifiques sur les produits, comprenant notamment la taxe sur les tabacs et la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). En particulier, les recettes de la taxe sur les tabacs ont progressé suite aux deux hausses des taux intervenues en janvier et octobre 2003. Les recettes de la TIPP, quant à elles, se sont infléchies en 2003. Leur augmentation s'est produite en dépit de la stagnation en 2003 de la consommation en produits pétroliers (+0,2%). Elle s'explique par la suppression en juillet 2002 des deux dispositifs d'ajustement automatique de la taxe (dont le dispositif de « TIPP flottante »). La TIPP est dorénavant fixée selon des tarifs prévus par la législation douanière.

Les recettes sur les autres impôts liés à la production ont également augmenté en 2003. Cette hausse provient pour l'essentiel de la progression des recettes de la taxe professionnelle et de la taxe foncière perçues par les collectivités locales en 2003 (+2,2% en 2003, toutes taxes et toutes collectivités confondues⁽¹⁾ suite à l'augmentation des taux d'imposition locale).

Les recettes des impôts sur les salaires et la main d'œuvre ont sensiblement augmenté en 2003. Cette hausse provient, d'une part, de l'augmentation des recettes de la taxe sur les salaires et, d'autre part, des changements du taux de l'assurance garantie salaires (AGS) qui sont intervenus au 1^{er} janvier et au 1^{er} septembre de 2003 (le taux de l'AGS est passé successivement de 0,30% à 0,35% puis à 0,45%).

Enfin, le produit net de la taxe sur la valeur ajoutée grevant les produits a continué de progresser en 2003.

L'ensemble des impôts courants sur le revenu et le patrimoine a moins baissé en 2003 en raison de l'augmentation des impôts sur le revenu versés par les ménages...

L'ensemble des impôts courants sur le revenu et le patrimoine, comprenant notamment les impôts sur le revenu versés par les ménages et les impôts sur le revenu versés par les sociétés, a enregistré une moindre baisse en 2003 par rapport à 2002 (-1,1% en 2003 contre -4,3% en 2002). Ce mouvement recouvre des évolutions contrastées selon que les recettes proviennent des ménages ou des sociétés : les premières ont augmenté en 2003 alors que les secondes ont continué de diminuer.

Les recettes des impôts sur le revenu versés par les ménages ont augmenté en 2003 après avoir diminué en 2002. L'évolution en 2002 retraçait pour une

grande part la baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), qui avait fait l'objet d'aménagements successifs tout au long de l'année 2002. En 2003, les mesures de baisse des taux de l'IRPP ont été plus que compensées par l'augmentation de l'assiette, constituée par les revenus des ménages avant impôt en 2002.

Alors que les mesures de baisse de l'IRPP atteignaient en 2002 près de 5 milliards d'euros, elles n'ont représenté qu'un peu plus d'un milliard d'euros en 2003 : 915 millions d'euros au titre de la poursuite des mesures d'allègement de l'IRPP⁽²⁾ et le reste au titre de la hausse de la prime pour l'emploi. Dans le profil infra-annuel des recettes, l'effet de ces mesures est visible au second semestre, au moment où les ménages paient le solde de leur impôt.

En ce qui concerne la contribution sociale généralisée (CSG), les recettes ont progressé en 2003 au même rythme qu'en 2002. Cette hausse cache des disparités selon la nature des revenus qui servent d'assiette à la CSG. Ainsi, la CSG sur les revenus de placement et le patrimoine a continué de baisser, suite à la faiblesse des cours boursiers. Dans le même temps, la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement évolue à un rythme moins soutenu qu'en 2002, parallèlement à l'évolution constatée de la rémunération des salariés.

... et en dépit de la baisse des recettes des impôts sur le revenu versés par les sociétés avec la dégradation des résultats des entreprises

Les impôts sur le revenu acquittés par les sociétés financières et non financières (IS) ont baissé en 2003. Cette évolution s'explique par la situation conjoncturelle défavorable aux entreprises observée depuis 2001. Celle-ci a engendré de moindres rentrées fiscales en 2002 et 2003. Du fait du mécanisme des acomptes et du solde, la baisse des recettes de l'IS est plus marquée au premier semestre de 2003, les recettes se stabilisant ensuite au second semestre.

Les recettes fiscales augmenteraient de 1,9% en glissement au premier semestre de 2004

Au premier semestre de 2004, les impôts sur la production et les importations progresseraient de 2,3%. Dans la mesure où aucun changement de taux de TVA n'est inscrit dans la loi de finances de 2004, les recettes de TVA totale grevant les produits augmenteraient de 1,2% au premier semestre de 2004. Les

(1) Source : Dexia

(2) Source : Projet de loi de finances pour 2004.

La méthode utilisée pour mesurer l'impact du cycle économique sur l'état des finances publiques est exposée dans le dossier « finances publiques et cycle économique : une autre approche » paru dans la note de conjoncture de mars 2001. Elle permet de distinguer la part cyclique de la part non cyclique dans la variation du solde des administrations publiques en tenant compte de l'impact de la conjoncture passée et présente en terme de croissance du PIB et de la réaction moyenne au cycle de la politique budgétaire. L'équation suivante relie le solde total des administrations publiques⁽¹⁾ (s) exprimé en point de PIB au taux de variation du PIB (Y) :

$$s = -0,027 + 0,37 \Delta \ln Y + 0,30 \ln Y_{-1} + 0,56 s_{-1} + \eta$$

(-4,86)
(2,57)
(2,08)
(5,04)

$$R^2 = 0,80$$

La partie non cyclique du solde correspond à ce qu'il aurait été si le PIB n'avait pas dévié de sa moyenne de long terme (tendance notée Y^*). Il s'obtient de façon récursive à partir de l'équation suivante :

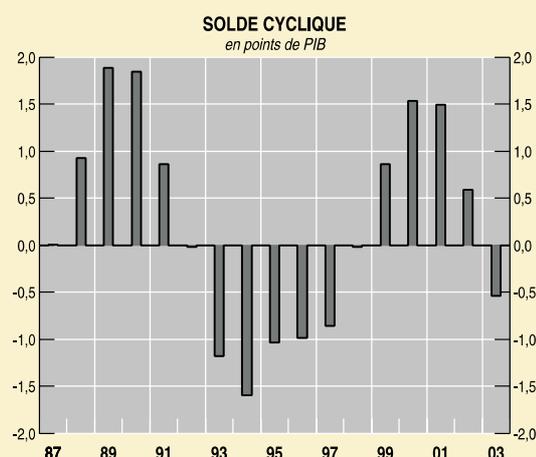
$$s^c = 0,34(\Delta \ln Y - \Delta \ln Y^*) + 0,30(\Delta \ln Y_{-1} - \Delta \ln Y_{-1}^*) + 0,56 s_{-1}^c$$

Afin de dégager une valeur tendancielle du PIB, il a été choisi une méthode log-linéaire, c'est à dire un taux de croissance constant estimé sur la période 1979-1999 (+2,0%).

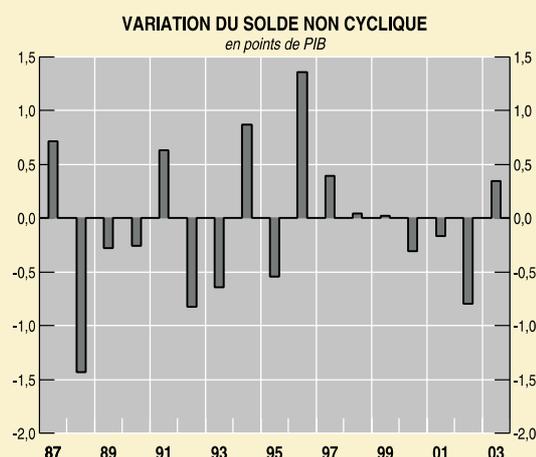
En 2003, le solde cyclique diminue fortement et devient négatif. La faible croissance du PIB ne lui permet pas de se maintenir au niveau de 2002. Le solde non cyclique s'améliore un peu en 2003 sans retrouver son niveau de 2001. ■

(1) On a retranché en 1997 la soultte France Telecom (6,1 milliards d'euros) et en 2001 et 2002 les recettes perçues au titre de la vente des licences UMTS (1,2 milliard d'euros en 2001 et 600 millions d'euros en 2002).

A



B



recettes sur les impôts spécifiques sur les produits croîtraient de 5,3%, ce qui s'expliquerait en partie par la hausse d'environ 8% du prix du tabac en janvier 2004. Les taux de l'AGS resteraient stables sur le premier semestre de 2004 à 0,45%. Les recettes des impôts sur les salaires et la main d'œuvre croîtraient donc au même rythme que la masse salariale.

Les recettes des impôts sur le revenu (y compris CSG) acquittés par les ménages progresseraient au premier semestre de 2004. Elles augmenteraient de 2,3% par rapport au second semestre de 2003. Cependant, la décision de prendre en compte les nou-

velles baisses d'impôt dès le début de 2004, dans les premiers acomptes et mensualités, freinerait la progression des recettes de l'IRPP.

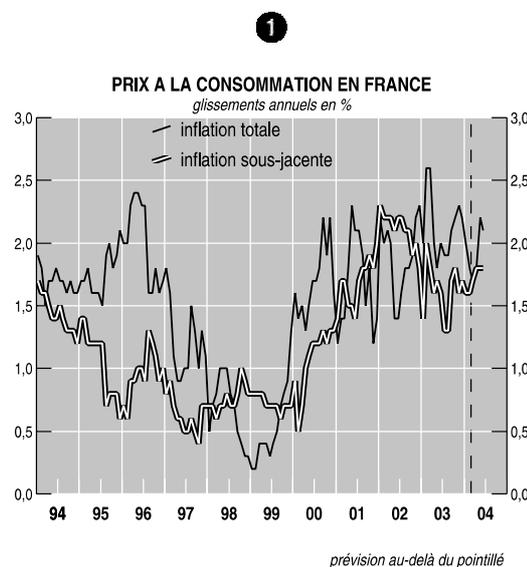
À l'inverse, le produit de l'ensemble des impôts sur le revenu acquittés par les sociétés financières et non financières baisserait de 3,0% au premier semestre de 2004. En effet, sous l'hypothèse d'une décroissance des revenus fiscaux en 2003, le solde de l'impôt sur les sociétés, acquitté au deuxième trimestre de 2004, serait faible. ■

Prix à la consommation

Durant l'automne 2003, l'inflation est remontée, du fait notamment de l'accélération des prix du tabac et, dans une moindre mesure, de celle des prix des produits manufacturés. L'inflation s'est ainsi établie à 2,2% en glissement annuel en décembre 2003, après 2,0% en juin et l'inflation sous-jacente à 1,7% après 1,6% (graphique 1). Hors tabac, l'inflation s'est repliée à 1,6% en décembre après 1,8% en juin.

Au premier semestre de 2004, l'inflation sous-jacente progresserait encore légèrement. L'appréciation du taux de change continuerait de tirer les prix vers le bas mais moins que précédemment. De plus, l'effet haussier dû à l'accélération passée des prix des matières premières industrielles mesurés en devises s'accroîtrait. En revanche, les tensions domestiques sur les prix s'affaibliraient, parallèlement à la remontée passée du taux de chômage. Au total, l'inflation sous-jacente s'établirait à 1,8% en juin 2004.

Le glissement annuel de l'indice d'ensemble s'inscrirait en baisse. En effet, la légère hausse de l'inflation sous-jacente et l'accélération des prix de l'énergie seraient plus que compensées par la décélération des prix de l'alimentaire. Les prix alimentaires connaîtraient une décélération marquée. À l'opposé, sous les hypothèses d'un taux de change de l'euro stable au voisinage de 1,25 dollar et d'un cours du baril de pétrole en repli autour de 29 dollars au deuxième trimestre, les prix de l'énergie accéléreraient. Au total, l'inflation s'établirait à 2,1% en juin 2004, à 1,6% hors tabac.



La progression des prix alimentaires serait moins rapide que l'an passé

Les prix alimentaires ont fortement accéléré au second semestre de 2003. Leur glissement annuel a atteint un pic à 3,6% en septembre 2003, après 2,5% en juin 2003. Les prix des produits frais ont en effet nettement augmenté durant l'été du fait des gelées du mois d'avril et de la sécheresse de l'été. En outre, les prix de l'alimentation hors produits frais ont également accéléré, notamment en raison d'un rebond des prix de la viande.

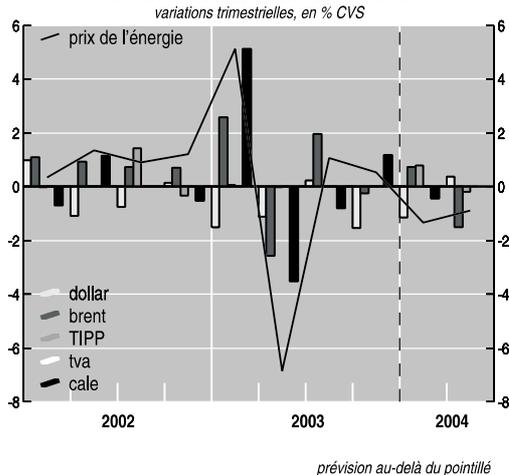
LES PRIX A LA CONSOMMATION

| Regroupements (pondérations 2004) | Glissements annuels en fin de semestre | | | | | | Moyennes annuelles | | |
|--|--|------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|
| | déc. 2001 | juin 2002 | déc. 2002 | juin 2003 | déc. 2003 | juin 2004 | 2001 | 2002 | 2003 |
| Alimentation (17,1%) | 4,9 | 1,7 | 1,4 | 2,5 | 2,4 | 0,9 | 5,1 | 2,6 | 2,3 |
| Tabac (2,1%) | 5,3 | 8,4 | 8,1 | 10,3 | 30,2 | 29,0 | 5,2 | 8,4 | 14,3 |
| Produits manufacturés (29,8%) | 0,7 | 0,6 | 0,5 | 0,2 | 0,4 | 0,5 | 0,7 | 0,7 | 0,2 |
| Énergie (6,9%) | -7,5 | -5,6 | 3,8 | 0,5 | -0,1 | 1,6 | -1,8 | -1,6 | 2,5 |
| dont : produits pétroliers (4,1%) | -13,7 | -8,7 | 6,8 | -0,3 | -0,5 | 1,9 | -5,3 | -3,2 | 3,1 |
| Services (44,1%) | 1,9 | 2,8 | 3,4 | 2,9 | 2,4 | 2,6 | 1,4 | 3,0 | 2,6 |
| dont : loyers-eau (7,5%) | 0,9 | 2,4 | 3,0 | 2,9 | 2,5 | 2,7 | 0,5 | 2,4 | 2,7 |
| services de santé (5,3%) | -1,7 | 2,4 | 7,8 | 4,7 | 1,0 | 0,8 | -0,6 | 3,5 | 3,7 |
| transports-communications (4,9%) | 1,4 | 0,7 | 0,6 | 2,6 | 1,5 | 1,4 | -0,8 | 1,1 | 1,6 |
| autres services (26,3%) | 2,9 | 3,4 | 3,1 | 2,6 | 2,8 | 3,1 | 2,3 | 3,3 | 2,8 |
| Ensemble (100%) | 1,4 | 1,4 | 2,3 | 2,0 | 2,2 | 2,1 | 1,7 | 1,9 | 2,1 |
| Ensemble hors énergie (93,1%) | 2,2 | 2,0 | 2,1 | 2,1 | 2,4 | 2,1 | 2,0 | 2,2 | 2,1 |
| Ensemble hors tabac (97,9%) | 1,3 | 1,2 | 2,1 | 1,8 | 1,6 | 1,6 | 1,6 | 1,7 | 1,9 |
| Inflation sous-jacente (61,3%) ⁽¹⁾ | 2,0 | 2,2 | 1,8 | 1,6 | 1,7 | 1,8 | 1,7 | 2,1 | 1,6 |

■ Prévision

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

2
CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES A L'EVOLUTION
DU PRIX DES PRODUITS ENERGETIQUES



Au premier semestre de 2004, le glissement annuel des prix alimentaires fléchirait nettement. Il reviendrait à 0,9% en juin 2004, après 2,4% en décembre 2003. Sous l'hypothèse de conditions météorologiques moyennes, les prix des produits frais ralentiraient notablement (-4,9% en glissement annuel en juin 2004, après +4,4% en décembre 2003). Les prix de l'alimentation hors produits frais connaîtraient également une décélération mais moins marquée (+1,9% en glissement annuel en juin 2004, après +2,2% en décembre 2003). L'effet haussier des augmentations passées des cours des matières premières alimentaires, notamment celles du cacao et du café, diminuerait.

Après un point bas au premier trimestre, l'inflation dans le secteur de l'énergie se redresserait.

Au second semestre de 2003, les prix énergétiques ont légèrement décéléré. L'effet de la remontée du prix du pétrole a été contrebalancé par celui de l'appréciation de l'euro (cf. graphique 2). En décembre 2003, les prix énergétiques étaient quasiment stables par rapport à décembre 2002 (-0,1% en glissement annuel).

Au premier trimestre de 2004, sous les hypothèses d'un taux de change de l'euro au voisinage de 1,26 dollar et d'un cours du baril de pétrole proche de 32,0 dollars, les prix de l'énergie augmenteraient. En revanche, leur glissement annuel chuterait. Il reviendrait à -3,0% en mars 2004, après -0,1% en décembre. La forte hausse intervenue au premier trimestre de 2003 sortirait en effet du calcul du glissement.

Sous l'hypothèse d'une baisse du cours du baril de pétrole autour de 29 dollars au début du printemps, les prix énergétiques se replieraient. Cependant, cette baisse étant moins marquée que celle survenue un an auparavant, leur glissement annuel remonte-

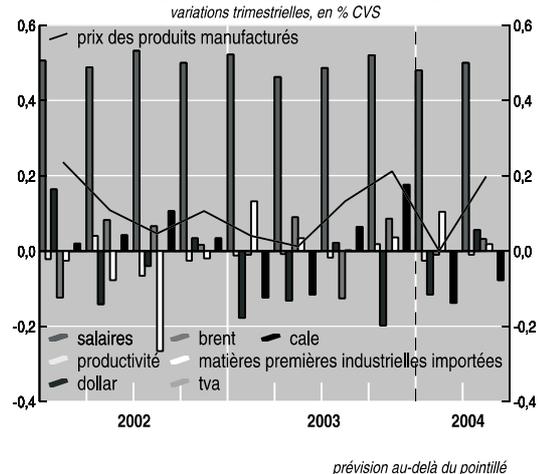
rait significativement au deuxième trimestre. Le glissement annuel des prix de l'énergie atteindrait +1,6% en juin 2004, après -3,5% en février.

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés s'inscrirait en très légère hausse

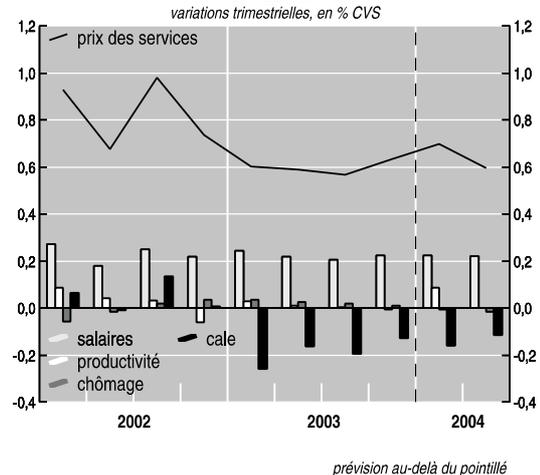
Les prix des produits manufacturés ont accéléré quelque peu au second semestre, répercutant avec retard l'accélération passée des prix de vente industriels. Leur glissement annuel s'est ainsi établi à 0,4% en décembre 2003, après 0,2% en juin 2003.

Au premier semestre de 2004, l'augmentation des prix des produits manufacturés se poursuivrait. La pression sur les prix des produits manufacturés induite par les hausses passées des cours des matières premières industrielles se renforcerait (cf. graphique 3). Dans le même temps, le taux de change continuerait de tirer les prix des produits manufacturés vers le bas mais moins que précédemment. Le

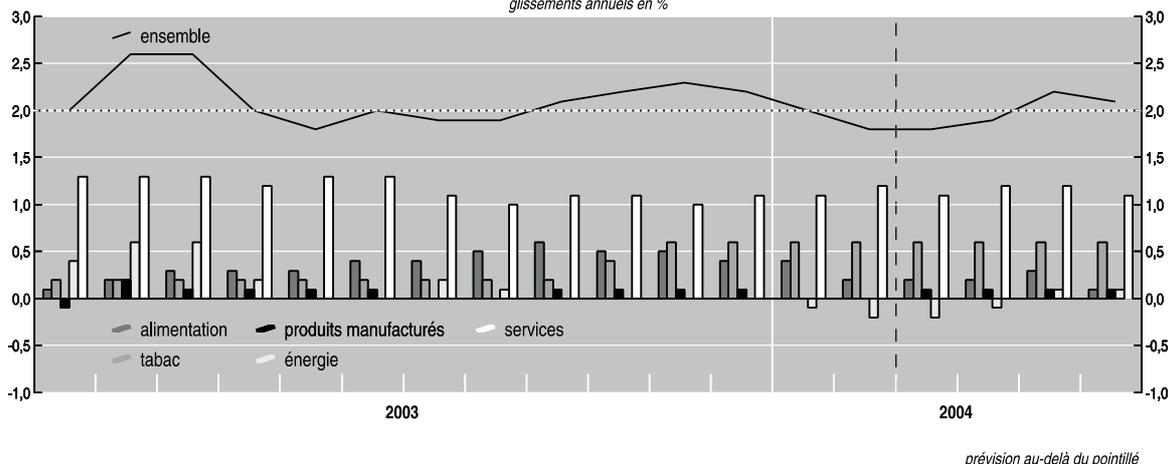
3
CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES A L'EVOLUTION
DU PRIX DES PRODUITS MANUFACTURES



4
CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES A L'EVOLUTION
DU PRIX DES SERVICES



DECOMPOSITION DE L'INFLATION EN FRANCE contributions des grands postes



glissement annuel des prix des produits manufacturés s'établirait ainsi à 0,5% en juin 2004, après 0,4% en décembre 2003.

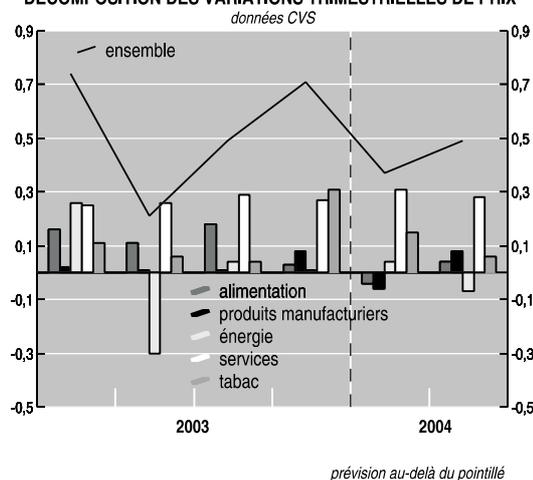
Les prix des services accéléreraient légèrement

Au second semestre de 2003, l'inflation dans le secteur des services a baissé de façon notable. Elle est revenue à 2,4% en décembre 2003, après 2,9% en juin 2003. Les prix des services de santé ont en effet fortement décéléré au second semestre de 2003. Le glissement annuel est revenu à 1,0% en décembre 2003, après 4,7% en juin 2003, l'impact des hausses des tarifs des généralistes de juillet et d'octobre 2002 s'estompant progressivement. De plus, à partir de l'été 2003, les prix des loyers ont entamé un ralentissement : leur glissement annuel est passé de 2,9% en juin 2003 à 2,5% en décembre 2003. Ce mouvement a fait suite à la décélération passée de l'indice du coût de la construction (ICC). De surcroît, les prix des transports et communications ont également connu une décélération au second semestre de 2003 (+1,5% en glissement annuel en décembre 2003, après +2,6% en juin 2003). Le ralentissement des prix des services au second semestre a été atténué par une légère accélération des prix des « autres services », dont le glissement s'est établi à 2,8% en décembre 2003, après 2,6% en juin 2003.

Au premier semestre de 2004, l'inflation dans le secteur des services augmenterait légèrement. Elle atteindrait 2,6% en juin 2004, après 2,4% en décembre 2003. L'impact des hausses de salaires sur l'évolution des prix des services serait stable (cf. graphique 4).

L'inflation dans le secteur des « autres services » progresserait légèrement en raison de facteurs ponctuels. En particulier, les tarifs des assurances accéléreraient fortement. Ils répercuteraient ainsi les hausses passées des tarifs des médecins ainsi que le renchérissement de la réparation automobile. Leur

DECOMPOSITION DES VARIATIONS TRIMESTRIELLES DE PRIX



glissement annuel atteindrait ainsi 4,6% en juin 2004, après 3,0% en décembre 2003. De même, les prix des services de protection sociale accéléreraient nettement (+4,2% en glissement annuel en juin 2004, après +2,8% en décembre 2003).

Les prix des services de communications accéléreraient également (+1,3% en glissement annuel en juin 2004, après +0,8% en décembre 2003). La baisse des tarifs d'un poste fixe vers un téléphone mobile intervenue en janvier 2004 a en effet été nettement moins prononcée que celle de janvier 2003. De même, le glissement annuel des prix des loyers s'accroîtrait légèrement. Il s'établirait à 2,7% en juin 2004, après 2,5% en décembre 2003. Le glissement annuel des prix de la santé évoluerait peu. Il s'établirait à 0,8% en juin 2004, après 1,0% en décembre.

De leur côté, sous l'hypothèse d'un repli du cours du baril de pétrole au voisinage de 29 dollars au deuxième trimestre, les prix des transports décéléreraient légèrement au premier semestre de 2004. Leur glissement annuel s'établirait à 1,6% en juin 2004, après 2,5% en décembre 2003. ■

Emploi

Du 31 décembre 2002 au 31 décembre 2003, l'emploi total a enregistré une réduction de 69 000 postes, soit une baisse de 0,3% en glissement annuel.

Pour la première fois depuis la récession de 1993, l'emploi salarié des secteurs essentiellement concurrentiels est en baisse (52 000 postes), soit un glissement annuel de -0,3%. L'emploi salarié dans l'industrie a reculé tout au long de l'année 2003, tandis que le secteur tertiaire progressait moins vivement qu'en 2002. Cependant, en lien avec la reprise de l'activité économique, une amélioration s'est dessinée à la fin de l'année : l'emploi salarié privé a augmenté de 22 000 au quatrième trimestre de 2003.

Avec 19 000 d'emplois en moins en 2003, l'emploi salarié du tertiaire non marchand s'inscrit aussi en baisse, en raison du repli du nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'emploi non marchand (CES, emplois jeunes).

Pour le début de l'année 2004, l'emploi salarié privé renouerait avec une croissance faible, en accélération très progressive au cours des deux premiers trimestres de 2004 avec la création d'environ 5 000 puis 10 000 emplois respectivement (soit +0,1% pour le premier semestre). L'emploi total resterait cependant en légère diminution (-0,1%).

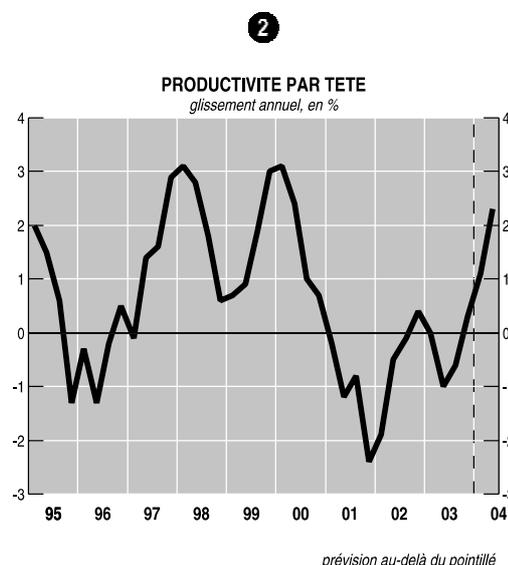
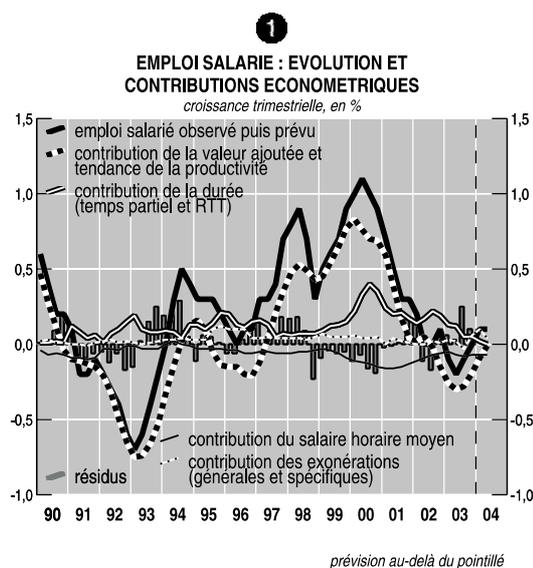
L'emploi salarié concurrentiel a baissé en 2003...

Après une faible croissance de 0,2% en 2002, l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels non agricoles a subi une baisse de 0,3% (soit une réduction d'environ 50 000 emplois) du 31 décembre 2002 au 31 décembre 2003. Le profil infra-annuel indique que la baisse eu lieu au premier semestre de 2003 (-0,4% en glissement semestriel), l'emploi se stabilisant au second, avec un redressement au quatrième trimestre de 2003 (+22 000, soit +0,1% en glissement trimestriel). Ce dernier s'explique par la progression de l'emploi intérimaire (+6,7%), due à la reprise de croissance économique de la fin d'année 2003.

Cette amélioration se poursuivrait au début de l'année 2004 avec une légère augmentation des emplois de 0,1% au cours du premier semestre de 2004 (cf. graphique 1).

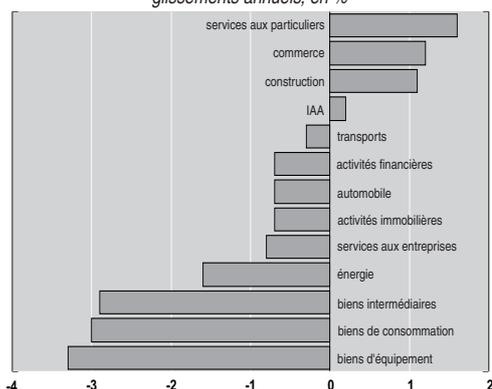
... avec une productivité par tête de nouveau en hausse à partir de la fin d'année 2003 à la faveur d'une reprise très lente des embauches

La productivité par tête dans le secteur concurrentiel, qui avait baissé au début de l'année 2003 (-1,0% du 30 juin 2002 au 30 juin 2003), tend à se redresser à la fin de l'année 2003 (cf. graphique 2). En effet, sa hausse entre le quatrième trimestre de 2002 et le quatrième trimestre de 2003 est de 0,6%.



3

**ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE
DANS LES SECTEURS CONCURRENTIELS EN 2003**
glissements annuels, en %



Cette progression s'accentuerait au début de l'année 2004 car les entreprises tarderaient à reprendre les embauches malgré un contexte d'activité soutenue. En effet, elles avaient plutôt tendance à ne pas ajuster totalement à la baisse l'emploi dans la phase basse du cycle en début d'année 2003. Elles pourraient aussi ne remplacer que partiellement les départs anticipés à la retraite dans le cadre du nouveau dispositif pour carrières longues (cf. fiche « Chômage »). Ainsi, avec un emploi concurrentiel qui

progresserait peu, la croissance de la productivité dépasserait même sa valeur de long terme dès la fin du premier semestre de 2004 avec une hausse de 2,3% en glissement annuel.

**L'essentiel de la baisse de l'emploi
proviendrait toujours du secteur
industriel**

Près de 100 000 emplois ont été supprimés dans l'industrie au cours de l'année 2003, soit une baisse de 2,3% en glissement annuel. L'emploi, dans ce secteur, déjà en recul en 2002, s'est régulièrement contracté tout au long de l'année : -1,1% lors du premier semestre puis -1,2% lors du second. Cette baisse est particulièrement marquée dans l'industrie manufacturière avec un recul de l'emploi de 2,8% en glissement annuel (cf. graphique 3).

Malgré la reprise de l'activité, cette tendance persisterait encore au du premier semestre de 2004 : l'emploi dans l'industrie se replierait (de 1,1% en glissement semestriel), comme l'indiquent les chefs d'entreprises dans le secteur (cf. graphique 4).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

| | Glissements trimestriels taux d'évolution en % - CVS | | | | | | | | | Glissements annuels taux d'évolution en % CVS | | | Niveau de fin d'année en milliers - CVS | | | |
|--|---|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|---|------------|------------|--|--------------|--------------|--------------|
| | 2002 | | | | 2003 | | | | 2004 | | 2001 | 2002 | 2003 | 2001 | 2002 | 2003 |
| | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | 3 ^e T. | 4 ^e T. | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | 3 ^e T. | 4 ^e T. | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | | | | | | |
| Salariés des secteurs essentiellement marchands (1) | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,1 | -0,3 | -0,1 | -0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,1 | 1,6 | 0,2 | -0,3 | 15438 | 15472 | 15420 |
| Industrie | -0,7 | -0,6 | -0,5 | -0,4 | -0,5 | -0,6 | -0,6 | -0,6 | -0,6 | -0,5 | -0,2 | -2,2 | -2,3 | 4154 | 4063 | 3969 |
| Industries agro-alimentaires | 0,1 | -0,3 | -0,2 | 0,4 | 0,1 | 0,0 | -0,3 | 0,4 | -0,1 | -0,2 | 1,1 | 0,1 | 0,1 | 580 | 580 | 581 |
| Énergie | -0,2 | -0,3 | 0,2 | -0,6 | -0,8 | -0,2 | -0,3 | -0,2 | -0,6 | -0,5 | -0,9 | -1,0 | -1,6 | 243 | 241 | 237 |
| Construction | 0,0 | 0,0 | 0,3 | -0,1 | 0,2 | 0,4 | 0,2 | 0,3 | 0,4 | 0,5 | 2,2 | 0,3 | 1,1 | 1264 | 1268 | 1283 |
| Industrie manufacturière | -0,9 | -0,7 | -0,6 | -0,6 | -0,6 | -0,7 | -0,7 | -0,8 | -0,6 | -0,5 | -0,4 | -2,7 | -2,8 | 3331 | 3242 | 3151 |
| dont : | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Biens de consommation | -0,6 | -0,8 | -0,9 | -0,7 | -0,9 | -0,9 | -0,7 | -0,5 | - | - | -1,5 | -2,9 | -3,0 | 703 | 683 | 662 |
| Automobile | -0,6 | -0,5 | -0,3 | -0,5 | 0,0 | 0,2 | -0,5 | -0,3 | - | - | 1,7 | -1,8 | -0,7 | 298 | 293 | 291 |
| Biens d'équipement | -1,2 | -0,5 | -0,6 | -0,3 | -0,6 | -0,9 | -0,8 | -1,0 | - | - | -0,3 | -2,6 | -3,3 | 836 | 814 | 787 |
| Biens intermédiaires | -0,9 | -0,8 | -0,4 | -0,7 | -0,7 | -0,7 | -0,7 | -0,8 | - | - | -0,4 | -2,8 | -2,9 | 1494 | 1453 | 1411 |
| Tertiaire essentiellement marchand | 0,4 | 0,2 | 0,2 | 0,4 | -0,2 | 0,1 | 0,0 | 0,4 | 0,2 | 0,3 | 2,3 | 1,2 | 0,3 | 10019 | 10140 | 10168 |
| dont : | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Commerces | 0,4 | 0,0 | 0,3 | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,0 | 0,4 | 0,3 | 0,3 | 2,8 | 1,0 | 1,2 | 2954 | 2984 | 3019 |
| Transports | 0,3 | 0,5 | 0,4 | 0,2 | 0,1 | -0,1 | 0,2 | -0,4 | 0,2 | 0,2 | 2,1 | 1,4 | -0,3 | 1063 | 1078 | 1075 |
| Services marchands (y compris intérim) | 0,4 | 0,2 | 0,2 | 0,4 | -0,2 | 0,1 | 0,0 | 0,4 | 0,2 | 0,3 | 2,0 | 1,4 | 0,0 | 5302 | 5376 | 5377 |
| Activités financières | 0,2 | 0,2 | -0,1 | -0,1 | -0,4 | -0,2 | 0,2 | -0,2 | -0,3 | -0,3 | 3,8 | 0,2 | -0,7 | 701 | 702 | 697 |
| Tertiaire essentiellement non marchand (y compris CES, CEC...) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,4 | 1,2 | -0,3 | 6624 | 6706 | 6688 |
| EMPLOI TOTAL (y compris sa- lariés agricoles et non-salariés) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,9 | 0,4 | -0,3 | 24552 | 24658 | 24589 |

■ Préviation
(1) Secteurs EB-EP

L'emploi dans le tertiaire concurrentiel progresserait à un rythme toujours ralenti

La hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire a ralenti en 2003. Ainsi, il n'a progressé que de 0,3% en 2003 après 1,2% en 2002 en glissement annuel. Il s'est contracté au premier semestre de 2003, de 0,1% en glissement semestriel, et il s'est ensuite redressé de 0,4% pour les six derniers mois de 2003. Les créations d'emploi dans le commerce sont restées relativement importantes (+1,2% en glissement annuel), l'emploi est resté stable dans les services marchands tandis que dans les transports, le nombre de postes a diminué en 2003 (-0,3%).

L'amélioration que révèle le profil infra-annuel au cours de l'année 2003 dans le secteur tertiaire (+0,4% pour le quatrième trimestre de 2003) se poursuivrait lors du premier semestre de 2004, avec une progression de 0,5%.

Dans la construction, le rythme de croissance de l'emploi s'améliorerait encore

En 2003, l'emploi dans le secteur de la construction a progressé de 1,1% en glissement annuel. En effet, ce secteur a embauché de façon régulière pendant toute l'année avec un emploi en hausse de 0,6% lors du premier semestre de 2003 puis de 0,4% au second. Au total, la construction a créé environ 14 000 emplois au cours de l'année 2003.

Cette progression se poursuivrait à un rythme plus soutenu lors des six premiers mois de 2004 pour atteindre un glissement semestriel de 0,9%, soit une création d'environ 11 000 postes.

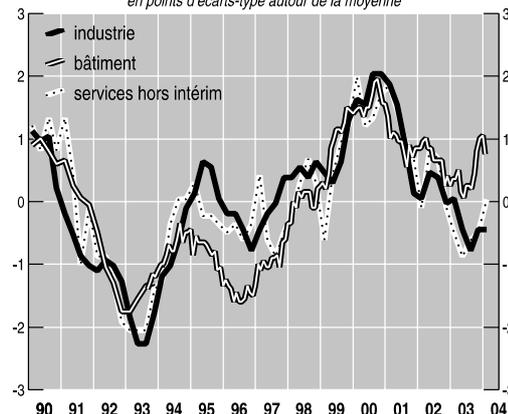
L'emploi intérimaire témoigne du redressement économique

L'emploi intérimaire a été quasiment stable en 2003. Cependant, le profil infra-annuel révèle une amélioration sensible de l'intérim à la fin de l'année 2003 (cf. graphique 5). En effet, après la baisse forte lors du premier semestre (-5,9%), la croissance au quatrième trimestre est de 6,7%. L'intérim constituant une variable d'ajustement rapide dans les changements de phases conjoncturelles, l'emploi intérimaire continuerait de progresser au cours du premier semestre de 2004, à un rythme légèrement plus faible qu'à la fin 2003.

L'emploi salarié dans le secteur non marchand continuerait de reculer au début 2004

L'emploi salarié dans le secteur non marchand a légèrement diminué en 2003 (-0,3% en glissement annuel après + 1,2% en 2002), aussi bien dans le

4
SOLDES D'OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LES PERSPECTIVES D'EMPLOI
en points d'écart-type autour de la moyenne



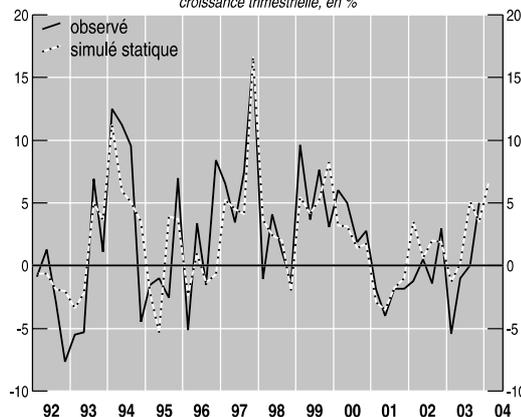
secteur de l'éducation et de la santé que dans les administrations. En effet, la hausse de l'emploi tertiaire non concurrentiel non aidé a été compensée par le net repli du nombre de bénéficiaires de dispositifs d'aide à l'emploi non marchand. Le nombre d'emplois jeunes s'est replié fortement ainsi que le nombre de bénéficiaires d'un Contrat Emploi Solidarité (CES) ou d'un Contrat Emploi Consolidé (CEC) (cf. encadré).

Selon la loi de finances 2004, les entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi non marchand seraient à nouveau en baisse l'an prochain, particulièrement pour les CES. Les départs d'emplois jeunes se poursuivraient en outre durant le premier semestre de 2004.

Cette réduction serait néanmoins en partie compensée par la montée en charge progressive du Revenu Minimum d'Activité (RMA) dans sa partie non marchande et du dispositif Civis dans son volet « association ».

Au total, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire non concurrentiel serait en léger recul début 2004.

5
ETALONNAGE D'EMPLOI DANS L'INTERIM
croissance trimestrielle, en %



L'emploi total serait en légère baisse au premier semestre

Après avoir enregistré une baisse en 2001 et en 2002, l'emploi non salarié est resté stable en 2003. En particulier, la poursuite de la baisse de l'emploi non salarié agricole a été compensée par une hausse de l'emploi non salarié dans le secteur tertiaire.

En raison du repli de l'emploi salarié concurrentiel et du nombre de bénéficiaires dans le secteur non marchand aidé, l'emploi total a baissé en 2003 : -69 000 emplois après +106 000 en 2002. Malgré la légère progression de l'emploi salarié concurrentiel, l'emploi total serait encore en baisse, au premier semestre de 2004, de 12 000 personnes. ■

ENCADRÉ : LES POLITIQUES D'AIDE À L'EMPLOI EN 2003

Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand se sont réorientés en 2003

En 2003, les dispositifs d'aide à l'emploi marchand ont globalement eu des effets moindres qu'en 2002 (-17 000 emplois sur l'année 2003). Ces dispositifs se décomposent en mesures générales et en dispositifs spécifiques :

- Concernant les mesures générales, la réduction du temps de travail (RTT) a eu des effets faibles en 2003 et concentrés sur le premier semestre de l'année. Les emplois créés en 2003 par la RTT sont surtout dus à un effet « retard » consécutif aux délais entre les accords de RTT signés en 2002 bénéficiant de l'aide incitative et les premières embauches. En effet, depuis janvier 2003, les entreprises n'ayant pas réduit leur temps de travail n'ont plus d'incitation à le faire. D'une part, les quotas d'heures supplémentaires ont été assouplis et les mécanismes de compensation des heures supplémentaires ont été modifiés. D'autre part, depuis le 1^{er} juillet 2003, l'allègement « Aubry II », qui était conditionné à la réduction du temps de travail, a été remplacé par

le nouvel allègement « Fillon », qui s'applique à toutes les entreprises qu'elles aient ou non réduit leur temps de travail.

Les effets sur l'emploi des allègements de charge prévus dans le cadre de la loi « Fillon » ont compensé ceux de l'harmonisation des différents niveaux de Smic mensuel à l'horizon du 1^{er} juillet 2005.

- S'agissant des dispositifs spécifiques de la politique d'aide à l'emploi marchand (exonérations à l'embauche, contrats initiative emploi, alternance...), leur effet est, comme en 2002, en recul. Cette baisse résulte essentiellement de l'arrêt du dispositif d'abattement en faveur du temps partiel en 2002 ; elle entraîne une baisse de près de 30 000 du nombre de bénéficiaires en 2003, compensée néanmoins en partie par la montée en charge du « contrat jeune en entreprise » (CJE) mis en place depuis le 1^{er} juillet 2002 (100 000 entrées en 2003). L'effet net sur l'emploi des dispositifs spécifiques est estimé à -35 000 environ pour 2003, cet effet étant d'une ampleur similaire aux années précédentes (-31 000 en 2001 puis -38 000 en 2002). Les exonérations à l'embauche n'ont quasiment pas créé d'emplois,

Dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi marchand (hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail)

(en milliers)

| | Flux d'entrées | | | Nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)** | | |
|---|----------------|------------|------------|--|-------------|-------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2001 | 2002 | 2003 |
| Emploi aidé dans le secteur marchand * | 800 | 650 | 612 | -148 | -210 | -158 |
| dont : | | | | | | |
| Abaissement des coûts salariaux | 306 | 181 | 163 | -134 | -190 | -129 |
| <i>dont Abattement temps partiel</i> | 121 | 68 | 0 | -87 | -104 | -119 |
| <i>Contrat initiative emploi</i> | 89 | 53 | 65 | -38 | -52 | -5 |
| <i>Exonérations à l'embauche (y.c. CJE)</i> | 96 | 60 | 98 | -9 | -34 | -5 |
| Formation en alternance | 443 | 416 | 385 | 7 | -21 | -28 |

* Y compris « insertion par l'économique » et aide à la création d'emploi et d'activité ; seules des principales mesures sont détaillées ici.

**Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de ruptures de contrat usuels. Il ne doit pas être lu comme un effet direct sur l'emploi ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Sources : Dares, CNASEA, ANPE, Unédic

ENCADRÉ : LES POLITIQUES D'AIDE À L'EMPLOI EN 2003 (FIN)

les emplois créés au titre du contrat jeune en entreprise étant compensés par la sortie des derniers bénéficiaires d'une exonération pour l'embauche d'un premier salarié (dispositif arrêté fin 2001). Les bénéficiaires d'un contrat d'alternance ont baissé en 2003 (pour les contrats de qualification), poursuivant le recul des entrées dans ces dispositifs de ces dernières années.

Forte baisse du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand

Les entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi non marchand ont poursuivi leur baisse en 2003.

En incluant les avenants de reconduction, 248 000 nouveaux contrats emploi-solidarité (CES) ont été enregistrés en 2003 après 285 000 en 2002. Les entrées en contrat emploi-consolidé (CEC) ont prolongé la baisse

amorcée en 2002, avec 117 000 entrées en 2003 contre 137 000 en 2002. Le dispositif « emplois-jeunes » a été arrêté fin 2002 et les entrées enregistrées en 2003 (29 000 entrées) ne correspondent qu'à des changements de bénéficiaires sur des contrats déjà existants.

Ainsi, l'année 2003 est marquée par une forte décade du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand. Ce sont presque 100 000 personnes de moins qui ont été bénéficiaires de ce type de dispositif en 2003. Si l'arrêt du dispositif emplois-jeunes fin 2002 contribue à ce résultat (-56 000 bénéficiaires en 2003), les stocks de bénéficiaires des autres mesures (CES et CEC) ont aussi baissé en 2002, puisque 25 000 bénéficiaires de moins d'un CES et 18 000 bénéficiaires de moins d'un CEC sont enregistrés en 2003. ■

Dispositifs d'aide à l'emploi non marchand

(en milliers)

| | Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats) | | | Nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année) | | |
|---|--|------------|------------|---|-----------|------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2001 | 2002 | 2003* |
| Emploi aidé dans le secteur non marchand | 506 | 478 | 394 | -17 | -9 | -99 |
| Contrats Emploi Solidarité | 296 | 285 | 248 | -35 | -5 | -25 |
| Contrats Emploi Consolidé | 147 | 137 | 117 | 9 | -1 | -18 |
| Contrats Emploi Ville | 1 | 0 | 0 | -1 | -1 | 0 |
| Emploi Jeunes | 62 | 56 | 29 | 10 | -2 | -56 |

* Estimations Dares et Insee pour les stocks de bénéficiaires des 6 derniers mois ; données arrêtées au 1^{er} mars 2004.
Sources : Dares, CNASEA

Chômage

À la fin de janvier 2004, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est établi à 2 612 000 personnes, soit 9,6%⁽¹⁾ de la population active. Sur l'ensemble de l'année 2003, le nombre de chômeurs s'est accru de 123 000 personnes. La hausse du chômage a cependant été plus faible au second semestre qu'au premier.

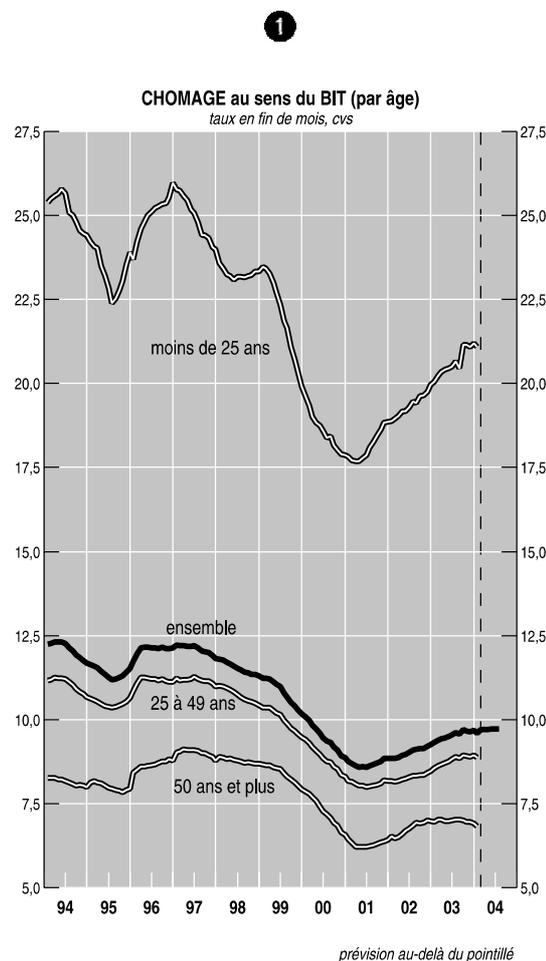
Dans un contexte de réduction d'emplois et de ralentissement de l'offre de travail, le taux de chômage a augmenté de 0,4 point entre décembre 2002 et décembre 2003 se stabilisant depuis septembre. L'augmentation du chômage a affecté les moins de 50 ans et essentiellement les hommes.

Avec une légère baisse de l'emploi total sur les six premiers mois de 2004, le chômage progresserait très légèrement. Il resterait stable à 9,7% de la population active à l'issue du premier semestre de 2004, en raison notamment de la montée en puissance du nouveau dispositif de retraite anticipée.

La hausse du chômage a ralenti en fin d'année 2003

Depuis juillet 2001, la progression du taux de chômage est presque continue. Néanmoins, le taux de chômage a parfois marqué des pauses dans sa progression : il est resté stable momentanément à la fin 2001 et de juillet à octobre 2002. À la fin de 2002, il s'établissait à 9,3%.

Les licenciements pour cause autre qu'économique ainsi que les premières entrées à l'ANPE sont en nette augmentation sur l'année 2003 (respectivement +24% et +30% sur les entrées cumulées), tandis que les reprises d'emploi et les entrées en stage augmentent nettement sur le second semestre de



(1) Comme tous les ans à la même époque, il sera effectué à la mi-avril un recalage du chiffre du chômage à partir des enquêtes emploi.

TABLEAU 1 : TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ⁽¹⁾

| | Niveaux en fin de période, CVS | | | | | | | | | | (en %) | | |
|-----------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|------|------|
| | 2002 | | | | 2003 | | | | 2004 | | Moyennes annuelles | | |
| | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | 3 ^e T. | 4 ^e T. | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | 3 ^e T. | 4 ^e T. | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | 2001 | 2002 | 2003 |
| Ensemble | 8,9 | 9,0 | 9,1 | 9,3 | 9,4 | 9,5 | 9,7 | 9,7 | 9,7 | 9,7 | 8,7 | 9,0 | 9,5 |
| Moins de 25 ans | 19,0 | 19,3 | 19,6 | 20,0 | 20,3 | 20,5 | 21,2 | 21,2 | - | - | 18,1 | 19,6 | 20,6 |
| 25 à 49 ans | 8,2 | 8,3 | 8,4 | 8,5 | 8,7 | 8,8 | 8,9 | 8,9 | - | - | 8,1 | 8,3 | 8,8 |
| 50 ans et plus | 6,5 | 6,8 | 6,9 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 6,9 | - | - | 6,3 | 6,5 | 7,0 |

■ Prévision

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi en continu parus en juillet 2003.

TABLEAU 2 : BOUCLAGE DE LA POPULATION ACTIVE

(cvs, en milliers)

| | Glissements annuels | | | | Glissements semestriels | | | | | | |
|---|---------------------|------------|------------|------------|-------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 |
| | | | | | 1 ^{er} S. | 2 nd S. | 1 ^{er} S. | 2 nd S. | 1 ^{er} S. | 2 nd S. | 1 ^{er} S. |
| (1) Population active tendancielle | 182 | 191 | 148 | 126 | 96 | 95 | 79 | 69 | 64 | 62 | 58 |
| (2) Effets de flexion du chômage | 52 | 3 | -13 | -19 | 2 | 2 | -7 | -7 | -13 | -6 | -2 |
| (3) Effet retrait d'activité | 28 | 45 | 58 | 15 | 8 | 37 | 31 | 28 | 8 | 6 | -34 |
| <i>dont : Préretraites</i> | 17 | 43 | 45 | 14 | 1 | 27 | 27 | 19 | 9 | 5 | 3 |
| (4) Offre de travail potentielle = (1)+(2)+(3) | 261 | 239 | 194 | 121 | 105 | 133 | 103 | 90 | 59 | 62 | 22 |
| (5) Emploi total | 623 | 244 | 106 | -69 | 153 | 92 | 43 | 62 | -53 | -16 | -12 |
| <i>dont : Emploi salarié EB-EP</i> | 571 | 248 | 34 | -52 | 158 | 90 | 12 | 22 | -50 | -2 | 15 |
| <i>Emploi non marchand aidé</i> | 5 | -18 | -10 | -99 | -16 | -2 | 17 | -27 | -43 | -56 | -56 |
| (6) Contingent | -41 | -24 | 0 | 0 | -11 | -14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| (7) Chômeurs BIT | -316 | 14 | 132 | 123 | -70 | 84 | 62 | 74 | 83 | 40 | 13 |
| (8) Population active observée | 266 | 233 | 241 | 55 | 72 | 162 | 105 | 136 | 31 | 24 | 1 |
| (9) Défaut de bouclage = (8)-(4) | 5 | -5 | 47 | -67 | -33 | 29 | 1 | 45 | -28 | -38 | -21 |

Prévission

2003, en phase avec la hausse de l'emploi en fin d'année. Ainsi, au premier semestre de 2003, le nombre de chômeurs a nettement augmenté (+83 000 chômeurs), en lien avec la baisse de l'emploi sur cette période. Au second semestre, la hausse du chômage s'est cependant ralentie (+40 000 chômeurs).

Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 0,2 point au premier comme au second semestre de 2003, mais il est resté stable au quatrième trimestre de 2003.

À la fin du mois de janvier 2004, le taux de chômage s'est établi à 9,6%⁽²⁾.

Le chômage des hommes jeunes ne cesse de progresser

Après s'être établi à 20,0% fin décembre 2002, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) a atteint 21,1% fin janvier 2004, soit une hausse d'un peu plus d'un point en un an.

La hausse de 2003 s'explique principalement par l'augmentation du chômage des jeunes hommes. Si les hausses du chômage des jeunes observées en 2002 et en 2003 sont comparables par leur ampleur (+37 000 chômeurs en 2002 et +33 000 en 2003), les femmes et les hommes ne sont pas touchés de la même manière. Depuis janvier 2002, le chômage des hommes jeunes n'a cessé de progresser, augmentant de 38 000 personnes sur l'année 2002 puis de 26 000 en 2003. Le chômage des jeunes femmes a pour sa part légèrement diminué au cours de l'année 2002, s'est ensuite stabilisé au début de 2003 et a repris une progression modérée sur le second semestre de 2003. Pour cette classe d'âge, les taux de chômage des hommes et des femmes ont ainsi

convergé (21,0% pour les hommes et 21,2% pour les femmes fin janvier 2004) alors que les femmes étaient auparavant plus touchées.

Les fluctuations conjoncturelles sont traditionnellement plus marquées pour les jeunes que pour leurs aînés. En effet, en moyenne sur l'année 2003, 49% des jeunes salariés occupaient un emploi à « durée limitée »⁽³⁾ contre seulement 9% des salariés de plus de 25 ans. Or ce type d'emploi s'ajuste plus rapidement aux fluctuations de l'activité. Ainsi, entre décembre 2002 et décembre 2003, l'emploi intérimaire, qui concerne surtout les hommes jeunes (10% des jeunes hommes salariés seraient intérimaires et 5% des jeunes femmes), s'est replié de 2%. Enfin, cette montée du chômage des jeunes s'expliquerait également par des mesures de politique d'aide à l'emploi à destination des jeunes moins favorables en 2003 (baisse des entrées en alternance, fin du dispositif « emplois-jeunes »), malgré la montée en puissance du dispositif des contrats jeunes en entreprise.

(2) Cette baisse reflète néanmoins une modification du régime d'indemnisation des chômeurs par l'Unédic, en application depuis le 1^{er} janvier 2004. Les durées d'indemnisation sont dorénavant plus courtes et les conditions d'accès plus strictes. Les changements s'appliquent aussi aux bénéficiaires encore indemnifiés au 31 décembre 2003. Ainsi, un nombre important de chômeurs ont cessé d'être indemnifiés le 1^{er} janvier 2004 et les absences au contrôle observées par l'ANPE pour janvier 2004 se sont fortement accrues, entraînant une baisse inhabituelle des flux de demandeurs d'emploi inscrits. Le calcul des taux de chômage au sens du BIT s'appuie en partie sur la variation du nombre de certains demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, le nombre de chômeurs calculé fin janvier est donc en partie sous estimé en raison de l'impact de cette réforme.

(3) Contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage et emploi aidé (source : enquête emploi en continu).

Le chômage des 25-49 ans a connu une hausse sensible au premier semestre de 2003...

Le chômage des 25-49 ans a continué sa progression entamée à la mi-2001. Le nombre de chômeurs au sens du BIT pour cette classe d'âge a augmenté de près de 84 000 sur l'année 2003. La hausse, surtout concentrée sur le premier semestre, s'est nettement ralentie sur le second semestre de l'année 2003. Au total, dans un contexte de baisse de l'emploi total, le taux de chômage des 25-49 ans a augmenté de 0,4 point en 2003, s'établissant fin décembre 2003 à 8,9%, de même que fin janvier 2004.

Contrairement aux autres tranches d'âge, la hausse du chômage des 25-49 ans a été plus forte en 2003 qu'en 2002 (+84 000 en 2003 contre +40 000 en 2002). Forte sur le premier semestre de l'année, la hausse s'est néanmoins ralentie sur le second semestre.

Les femmes et les hommes sont touchés dans les mêmes proportions sur le début de l'année mais ces derniers le sont plus fortement sur le second semestre. Ainsi, le taux de chômage des hommes de 25 à 49 ans, qui s'était stabilisé au cours de l'année 2002 à un taux proche de 7,0%, a repris sa progression depuis le début de l'année 2003 pour atteindre 7,5% à la fin du mois de janvier 2004. En revanche, le taux de chômage des femmes de 25 à 49 ans a poursuivi sa diminution au premier semestre de 2002 avant d'augmenter à nouveau pour atteindre 10,4% à la fin du mois de janvier 2004.

... mais la hausse du chômage a été limitée pour les chômeurs de plus de 50 ans

Alors que l'augmentation du chômage a encore été marquée en 2003 pour les moins de 50 ans, la hausse constatée chez les personnes de 50 ans et plus a été nettement plus faible en 2003 qu'en 2002 (+7 000 en 2003 après +59 000 en 2002). Le chômage des plus de 50 ans est en légère augmentation sur le premier semestre de l'année 2003 et en légère baisse sur le second. Cette augmentation plus modeste sur l'ensemble de l'année peut être rapprochée de la baisse plus ralentie en 2003 qu'en 2002 du nombre de bénéficiaires de préretraites (cf. tableau sur les bénéficiaires des politiques d'aide à l'emploi).

En dépit de cette légère hausse, le taux de chômage des 50 ans et plus est stable pour les hommes comme pour les femmes depuis la fin de l'année 2002 et en légère baisse sur le second semestre de l'année 2003. Ceci résulte de la hausse de la population active de cette classe d'âge sur l'année 2003. Le taux de chômage des plus de 50 ans s'établit ainsi à 6,8% à la fin du mois de janvier 2004.

Bénéficiaires des politiques de l'emploi jouant sur la population active

évolutions annuelles au 31 décembre

| | (en milliers) | | |
|--|---------------|------------|------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 |
| Stages et actions d'insertion et de formation | -1 | -13 | -1 |
| Auprès des adultes | -1 | -13 | -1 |
| Auprès des jeunes | 0* | 0* | 0* |
| Mesures d'accompagnement des restructurations et des préretraites | -44 | -45 | -14 |
| Conventions de conversion | -19 | -10 | 0 |
| Préretraites ASFNE | -14 | -10 | -4 |
| ARPE | -14 | -35 | -21 |
| CATS | 4 | 9 | 12 |
| Total des sorties de population active** | -45 | -58 | -15 |

* Estimation Insee

** Un signe négatif correspond à une augmentation de la population active

Sources : Évaluations Dares, Unédic, données arrêtées au 1^{er} mars 2004.

Alors que le chômage des femmes de plus de 50 ans était plus fort que celui des hommes du même âge au cours des années passées, ils sont à des niveaux comparables depuis la fin de 2002. En effet, le chômage des femmes de plus de 50 ans est resté stable sur toute la période tandis que celui des hommes a augmenté régulièrement jusqu'à la fin de 2002.

L'offre de travail a moins progressé en 2003

L'accroissement de l'offre de travail a été moins fort en 2003 qu'en 2002 (+121 000 contre +194 000)⁽⁴⁾.

La part de la classe d'âge la plus active (25-49 ans) dans la population totale a continué de diminuer, en lien avec le vieillissement de la population. Ainsi, la population active tendancielle a continué de ralentir en 2003 (+126 000 en 2003 après +148 000 en 2002).

En outre, le manque de dynamisme de la conjoncture en 2003 s'est traduit par un effet de flexion⁽⁵⁾ plus négatif qu'en 2002, dissuadant environ 19 000 personnes supplémentaires d'entrer sur le marché du travail en 2003 (contre 13 000 en 2002).

(4) Les évolutions de la population active « potentielle » sont composées des variations de la population active tendancielle, des effets de la conjoncture sur les taux d'activité (flexion) et des effets des mesures de retraits d'activité sur la population active (stages, préretraites, retraites anticipées).
(5) Lorsque la conjoncture est mal orientée, une partie de la population renonce à entrer sur le marché du travail : c'est l'effet de flexion.

Enfin, les dispositifs de retrait d'activité (préretraites et stages d'insertion et de formation à destination des chômeurs)⁽⁶⁾ ont également contribué à un ralentissement de la population active. Leur effet net est de +15 000 personnes en 2003 contre +58 000 auparavant. En effet, la baisse du nombre de bénéficiaires d'un dispositif de préretraite s'est amoindrie : les sorties du dispositif de l'Arpe⁽⁷⁾ ont ralenti et le stock de bénéficiaires du dispositif Cats⁽⁸⁾ a continué d'augmenter.

De plus, le nombre de bénéficiaires de stages d'insertion et de formation⁽⁹⁾ est stable pour l'année 2003.

Le taux de chômage serait stable à 9,7% jusqu'à la fin juin 2004

La population active tendancielle continuerait de ralentir (+107 000 sur l'année 2004).

Par ailleurs, au premier semestre de 2004, les effets des retraits d'activité diminueraient la population active de 34 000 personnes.

En effet, de nouvelles règles sont instituées à partir du 1^{er} janvier 2004 pour permettre aux actifs ayant commencé à travailler jeunes et ayant eu des carrières longues de partir à la retraite avant 60 ans, sous certaines conditions. Ainsi, suite à une montée en charge progressive du dispositif, la population active diminuerait d'environ 40 000⁽¹⁰⁾.

Le dispositif Cats contribuerait également à la diminution de la population active mais de façon beaucoup plus marginale. Sa montée en charge a été ralentie suite au resserrement de la mesure sur un public ciblé. Le stock de bénéficiaires de cette mesure augmenterait ainsi en 2004 mais de façon assez modérée.

Toutefois, ces effets seraient tempérés par d'autres mesures. En effet, les offres de stages d'insertion et de formation à destination des demandeurs d'emploi seraient en très forte baisse selon la loi de finances 2004 (environ 80 000 entrées prévues en 2004 contre 113 000 entrées observées en 2003) et les sorties du dispositif de l'Arpe se poursuivent, augmentant ainsi la population active. Mais ces effets restent limités en regard de celui consécutif aux départs en retraite anticipée.

Au total, malgré des effets de flexion plus faibles dans un climat conjoncturel plus favorable, l'offre de travail ralentirait au premier semestre de 2004.

Malgré la légère baisse de l'emploi total, le taux de chômage au sens du BIT serait stable, à 9,7% jusqu'à la fin du premier semestre de 2004. ■

(6) Si le stock de bénéficiaires des dispositifs de retrait d'activité augmente, la population active tendancielle en est diminuée d'autant. A l'inverse, s'il diminue, la population active tendancielle augmente.

(7) Allocation de Remplacement Pour l'Emploi : dispositif ayant pris fin en décembre 2002.

(8) Cessation d'Activité de Certains Travailleurs Salariés.

(9) Sont comptés ici les Stages d'insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) individuels ou collectifs ainsi que les Stages d'Accès à l'Emploi (SAE).

(10) Pour plus de détails sur le dispositif de départ en retraite anticipée et ce chiffrage, se reporter au dossier thématique « Quel ralentissement de la population attendre en 2004 ? » publié dans la note de conjoncture de décembre 2003.

Salaires

Dynamisés par l'importante revalorisation des minima légaux au mois de juillet, les salaires ont, par la suite, légèrement ralenti. En glissement sur l'année 2003, le salaire mensuel de base (SMB) a ainsi progressé de 2,4%, après une progression de 2,5% en 2002. Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,2%, après une hausse de 2,3% en 2002.

Avec la stabilisation du chômage et l'effet habituel de rattrapage des hausses de prix passées, la progression du salaire mensuel de base resterait stable au premier semestre de 2004, son glissement annuel se maintenant au niveau de 2,4% fin juin.

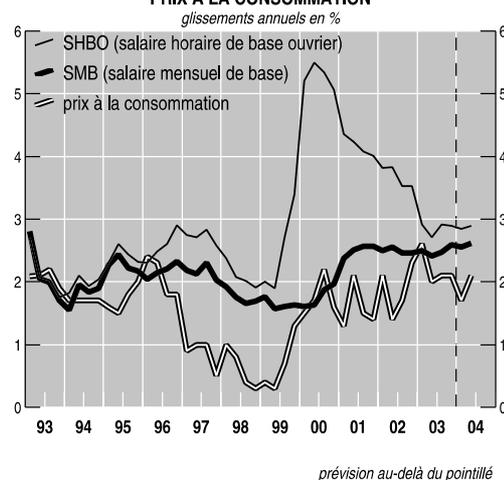
Pour les ouvriers, le salaire horaire de base (SHBO) a progressé plus rapidement que pour l'ensemble des salariés, les bas salaires étant les premiers bénéficiaires de la forte revalorisation des minima légaux en juillet dernier. Sa progression en glissement annuel est de 2,7% fin décembre 2003 et conserverait ce rythme jusqu'à fin juin 2004.

Après avoir bénéficié de la revalorisation des minima légaux en juillet, les salaires ont légèrement ralenti en fin d'année 2003

Au quatrième trimestre de 2003, les salaires ont légèrement ralenti. En effet, selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle Acemo du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, le salaire mensuel de base (SMB), dans les entreprises de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel non agricole, a progressé de 0,3% sur le quatrième trimestre de 2003 (d'octobre à décembre 2004), alors qu'il avait augmenté de 0,4% au même trimestre de 2002.

Ce ralentissement intervient toutefois après l'accélération enregistrée au troisième trimestre de 2003, liée à une forte revalorisation des minima légaux au 1^{er} juillet. Cette revalorisation est le résultat de l'entrée en application de la « loi Fillon »⁽¹⁾, qui a pour objectif la convergence des valeurs du Smic horaire et des garanties mensuelles de rémunération (GMR) au 1^{er} juillet 2005, avec une première étape au 1^{er} juillet 2003 et une étape intermédiaire au 1^{er} juillet 2004. Au 1^{er} juillet 2003, la revalorisation se situait entre 1,6% et 3,2%⁽²⁾ pour les salariés « aux 35 heures » bénéficiant des GMR, et s'élevait

1
SALAIRES MENSUELS, SALAIRES HORAIRES ET
PRIX A LA CONSOMMATION



à 5,3% pour les salariés rémunérés au Smic horaire, principalement des salariés « aux 39 heures ». Au total, au 1^{er} juillet 2003, la revalorisation moyenne des minima légaux⁽³⁾ s'est ainsi élevée à +3,4%, après +2,0% au 1^{er} juillet 2002.

Ces revalorisations se diffusent principalement dans le bas des grilles de salaires : le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a ainsi augmenté de 2,7% sur l'année 2003, une progression plus élevée que pour l'ensemble des salariés.

Outre la forte hausse des minima légaux, la croissance des salaires a été favorisée en 2003 par la hausse de l'inflation fin 2002 et début 2003, et son maintien à un niveau supérieur à 2% tout au long de

(1) Loi n°2003-47 du 17 janvier 2003 relative aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi. Les effets de cette loi sur la revalorisation des minima légaux et son impact sur le salaire moyen sont détaillés dans l'encadré « Effet sur les salaires et sur le coût du travail de l'harmonisation des salaires minimaux », note de conjoncture de juin 2003, p. 86-89.

(2) Ces revalorisations sont basées sur l'évolution en glissement annuel de l'indice des prix, hors tabac, des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé (+1,6% de mai 2002 à 2003).

(3) Dans les entreprises de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel non agricole.

**TABLEAU 1 : INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT
INDICE DU SALAIRE MENSUEL BRUT DE BASE ET SALAIRES MOYENS PAR TÊTE**

(évolution en %)

| | Glissements trimestriels | | | | | | Glissements annuels | | | Moyennes annuelles | | |
|---|--------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------|------|------|--------------------|------|------|
| | 2003 | | | | 2004 | | 2001 | 2002 | 2003 | 2001 | 2002 | 2003 |
| | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | 3 ^e T. | 4 ^e T. | 1 ^{er} T. | 2 ^e T. | | | | | | |
| Données non CVS (en fin de mois) | | | | | | | | | | | | |
| Indice des traitements bruts de la Fonction publique | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 0,0 | 1,4 | 1,3 | 0,0 | 1,0 | 1,4 | 0,7 |
| Indice brut en pouvoir d'achat | -1,3 | 0,1 | -0,5 | -0,5 | -0,3 | -0,4 | 0,0 | -1,0 | -2,1 | -0,6 | -0,5 | -1,3 |
| Salaire mensuel de base (SMB) ⁽¹⁾ | 0,8 | 0,5 | 0,7 | 0,3 | 0,8 | 0,6 | 2,6 | 2,5 | 2,4 | 2,4 | 2,5 | 2,4 |
| SMB en pouvoir d'achat | -0,5 | 0,6 | 0,2 | -0,2 | 0,0 | 0,2 | 1,2 | 0,2 | 0,2 | 0,8 | 0,7 | 0,2 |
| SMIC (horaire) | 0,0 | 0,0 | 5,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 4,1 | 2,4 | 5,3 | 3,6 | 3,2 | 3,9 |
| Garantie mensuelle (salariés passés aux 35 heures) | 0,0 | 0,0 | 2,2 ⁽²⁾ | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2,9 | 1,8 | 2,2 | 2,2 | 2,3 | 2,0 |
| Indice des prix à la consommation (tous ménages, y compris tabac) | 1,3 | -0,1 | 0,5 | 0,5 | 0,8 | 0,4 | 1,4 | 2,3 | 2,2 | 1,7 | 1,9 | 2,1 |
| Données CVS (moyennes trimestrielles) | | | | | | | | | | | | |
| Salaire moyen par tête (SMPT) ⁽³⁾ | | | | | | | | | | | | |
| - dans les administrations publiques (APU) | 1,2 | 0,5 | 0,7 | 0,3 | 0,8 | 0,7 | 4,2 | 3,0 | 2,6 | 3,9 | 3,7 | 2,8 |
| - dans le secteur marchand non agricole (SMNA) | 0,5 | 0,5 | 0,6 | 0,5 | 0,5 | 0,6 | 3,0 | 2,3 | 2,2 | 3,0 | 2,5 | 2,2 |

■ Prévission

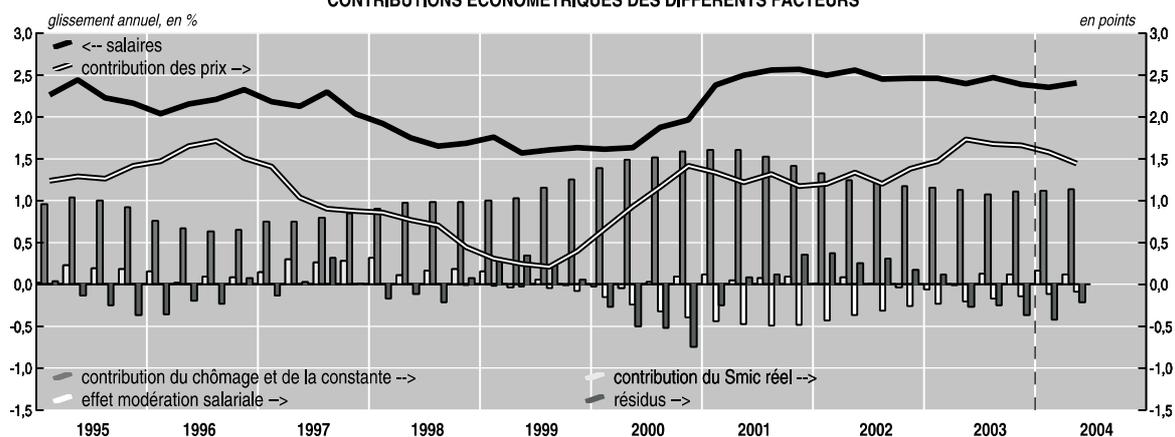
(1) Le salaire mensuel de base (SMB) est mesuré par l'enquête Acemo et porte sur les entreprises du secteur concurrentiel non agricole ayant un effectif de 10 salariés ou plus.

(2) Moyenne des garanties mensuelles pondérée par les effectifs en bénéficiant.

(3) Contrairement à l'indice des traitements de la Fonction publique et au SMB, le SMPT tient compte de l'ensemble de la rémunération des salariés.

2

**TAUX DE CROISSANCE DU SALAIRE MENSUEL DE BASE ET
CONTRIBUTIONS ECONOMETRIQUES DES DIFFERENTS FACTEURS**



prévission au-delà du pointillé

Note :

Les contributions sont calculées à partir du modèle économétrique de prévisions des évolutions de salaires de l'Insee (cf. dossier « Prévoir l'évolution des salaires en France », note de conjoncture de mars 2002). Les effets de la modulation salariale entraînée par la réduction du temps de travail sont estimés par ailleurs, à partir de données sur la durée moyenne du travail obtenue par les enquêtes Acemo. Les résidus sont constitués de la part inexpliquée par les déterminants usuels de l'évolution des salaires (l'évolution des prix, le taux de chômage et l'évolution des minima légaux) et par les effets des dispositions légales sur le temps de travail (lois « Aubry » et « Fillon »).

l'année. En revanche, malgré sa stabilisation depuis septembre 2003, la hausse du taux de chômage en 2002 et début 2003 n'a pas créé un climat favorable aux salariés lors des négociations sur les revalorisations salariales.

Le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base continuerait d'augmenter très légèrement début 2004

Malgré un ralentissement en début d'année 2004, le niveau d'inflation enregistré en 2003 continuerait de nourrir la hausse des salaires nominaux au premier semestre de 2004. Dans le même temps, avec un taux stabilisé à 9,7%, l'effet limitant du chômage sur les augmentations salariales n'évoluerait pas sensiblement. Ainsi, la progression du salaire mensuel de base conserverait le même rythme qu'en 2003, son glissement annuel se maintenant à 2,4% fin juin.

En 2003, l'évolution du pouvoir d'achat du salaire de base⁽⁴⁾ a été, comme en 2002, légèrement positive (+0,2% en glissement annuel sur l'année). Grâce au

léger ralentissement attendu de l'inflation sur le premier semestre de 2004, le glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB atteindrait 0,3% fin juin 2004.

Les salaires progressent légèrement dans la fonction publique d'État début 2004

L'indice des traitements bruts des salaires (hors primes et hors Glissement-Vieillesse-Technicité) de la Fonction publique d'État est resté stable en 2003. Il a augmenté de 0,5% en janvier 2004, suite à une revalorisation générale du point d'indice.

Compte tenu des effets de structure (Glissement-Vieillesse-Technicité), le salaire moyen par tête (SMPT) dans les administrations publiques a progressé de 2,6 % en glissement sur l'année 2003, après une hausse de 3 % en 2002. ■

(4) L'évolution du pouvoir d'achat du salaire de base est définie comme l'évolution du SMB déflatée de celle de l'indice des prix à la consommation, tous ménages, y compris tabac.